

GESTION LOCATIVE ADAPTEE

SOUS LOCATION DANS LE PARC PRIVÉ – SOLIBAIL

CHIFFRES CLES

- **13 ménages** relogés par SOLiHA Loire en 2016 correspondant à 32 personnes
- **100%** des ménages relogés **bénéficient des minimas sociaux**
- **96%** des ménages relogés sont **originaires du département**
- **54%** des ménages relogés **étaient sans logement et 38% sortaient de structure d'hébergement**
- **75%** des ménages sortis, au terme du dispositif, **ont connu une ascension résidentielle** en accédant à un logement pérenne en bail direct

SOLiHA Loire et trois partenaires, l'ANEF, l'Entraide Pierre Valdo et Renaître, ont répondu à un appel à projet portant sur l'Intermédiation Locative en 2009.

SOLiHA Loire coordonne cette mission: il anime une fois par mois un comité technique et assure le suivi opérationnel du dispositif, en lien avec le SIAO.

Ce dispositif permet l'accès au logement à des publics cumulant les difficultés via la mise en place d'une sous location sécurisée dans le parc privé.

Il permet également de favoriser les sorties de structures d'hébergement. Le SIAO effectue les orientations auprès des 4 opérateurs. Ces orientations sont ensuite étudiées lors de réunions partenariales mensuelles.

OBJECTIF

- **Avoir une connaissance partagée de la demande sociale**
- **Favoriser l'accès au logement** des ménages cumulant les difficultés
- **Accompagner les ménages** dans l'apprentissage des droits et devoirs d'un locataire
- **Travailler sur un relogement durable** au terme de l'accompagnement social
- **Mobiliser les logements du parc privé**

→ **Assurer une médiation** avec le propriétaire et le sous locataire

DÉMARCHE ET SAVOIR-FAIRE

Identification de la demande sociale (adéquation entre les besoins du ménage et le dispositif adéquat)

Définition d'objectifs permettant au ménage d'apprécier sa prise d'autonomie

Mise en place d'un accompagnement de proximité

(gestion administrative, financière, technique d'un logement)

Transmission d'outils facilitant cette gestion

Sensibilisation aux règles de vie en société

Sensibilisation aux économies d'énergie pour une gestion responsable du logement

Evaluation de l'adhésion du ménage et des précédents objectifs co-définis

Connaissance des textes juridiques relatifs au bail et au logement.

RÉSULTATS

- **Harmonisation des pratiques et des réponses** apportées aux ménages grâce au travail partenarial
- **Accompagnement spécifique et soutenu** proposé aux ménages cumulant les difficultés
- **Accès à un logement pérenne pour une majorité de ménages** au terme du dispositif
- **Mobilisation du parc privé** grâce à la sécurisation financière proposée aux propriétaires

